

Titre

Vieillissons bien en Hesbaye

Description

Depuis 2018, le GAL Jesuishesignon.be travaille à l'amélioration de la vie des aînés en Hesbaye. Pour ce faire, il s'est lancé dans un projet « WADA », « Wallonie Amie des Aînés », qu'il inclut dans sa fiche-projet « Vieillissons bien en Hesbaye ».

WADA est un projet de l'UCLouvain et de l'AVIQ visant à améliorer la vie des aînés grâce à des plans d'action définis avec, par et pour eux. S'inclure dans un processus WADA permet au GAL de disposer d'outils et d'accompagnement dans le développement d'une démarche participative.

Une des particularités du processus est qu'il est fondé sur la mise en place de tandems, dans chaque commune, entre un aîné et un représentant communal.

Initiateur

Sur le territoire hesbignois : GAL Jesuishesbignon.be
Au niveau Wallon : UCLouvain et AVIQ (projet WADA)

Éléments financiers

Ce projet est coordonné via la fiche projet « Vieillissons bien en Hesbaye » du GAL Jesuishesbignon.be Il requiert également que la Commune mobilise un de ses agents sur le projet.

Lieu

Amay, Berloz, Faimés, Fexhe-le-haut-clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-bouillet, Waremme

Acteurs

- Coordinateur du projet au niveau supra-communal en Hesbaye : GAL Jesuishesbignon.be
- Référents projet WADA : AVIQ, UCLouvain
- 11 Communes : Amay, Berloz, Faimés, Fexhe-le-haut-clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-bouillet, Waremme
- Des structures d'aide à domicile et participant à la qualité de vie des personnes âgées : ADmr, csD, sénoh asbl, énéo, Pcs d'Amay et de Waremme, les centres culturels d'Amay, de remicourt et de Waremme
- Deux partenaires au niveau méthodologique : FRW, CLPS

Approche méthodologique

Le projet se déroule en 4 étapes :

1. Mobilisation des communes et création de tandems « référent local »

Le GAL demande un engagement clair des 11 communes de son territoire à soutenir le projet et à mettre en œuvre le plan d'actions qui en découlera.

Pour ce faire, un « Tandem référent local » est identifié au sein de chaque commune. Ce tandem est composé d'un aîné et d'un représentant du partenaire communal (ou CPAS), de préférence sensibilisé à la thématique du vieillissement.

2. Diagnostic

La plus grande part du diagnostic est effectuée grâce à une concertation des aînés organisée dans chacune des 11 communes par les tandems référent local (avec l'appui du GAL et des partenaires). L'objectif de ces rencontres est d'identifier les besoins rencontrés par les seniors et pour lesquels ils pensent qu'une réponse devrait être apportée par le futur plan. Elles sont de deux types : des rencontres collectives et des diagnostics en marchant.

Une concertation est également organisée au niveau supra-communal avec les associations et aidant-proches. Les professionnels du domaine y expriment à leur tour les besoins qu'ils identifient.

Parallèlement au diagnostic des besoins, une analyse sociodémographique et un bilan des ressources actuellement disponibles est réalisé en travail collectif par un comité de pilotage supra-communal réuni par le GAL

3. Définition d'un plan d'actions prioritaires à mener

Un plan d'action est imaginé sur base de l'ensemble du diagnostic effectué. Il comprend deux volets : l'un est communal, l'autre est supra-communal.

4. La mise en œuvre de ce plan d'actions, ensemble avec les communes et les citoyens

Que ce soit par la désignation de tandem-référents ou par les techniques d'animation choisies, la méthode de travail est donc participative. L'objectif même du projet est de produire un diagnostic puis un plan d'action qui ne soit pas uniquement pour les seniors mais qui ait aussi été pensé par eux et avec eux.

Nature de la Bonne Pratique

Cette bonne pratique est un processus permettant, dans un premier temps, d'analyser la situation des aînés sur la commune ainsi que les besoins qui en découlent. Elle rend possible, dans un deuxième et troisième temps, la définition puis la mise en œuvre d'un plan d'action adapté aux réalités locales. Elle a pour particularité sa méthode non seulement de concertation mais également d'implication des aînés dans les réflexions et plans qui les concernent.

Résultats et impacts

Actuellement (fin 2019) :

- 9 conventions de mise en place de tandems ont été signées et 2 autres sont en préparation ;
- 9 tandems (ou trio ou quintet) référents locaux ont de ce fait été constitués ;
- 8 Communes ont réalisé une concertation et 4 d'entre elles ont fait un diagnostic en marchant.

Un diagnostic détaillé des situations vécues par les aînés sur le territoire du GAL a pu être effectué. Les aînés de Hesbaye ont identifié huit dimensions à prendre en compte dans la réalisation d'un futur plan d'action :

- Loisirs
- Mobilité
- Engagement citoyen
- Information & communication
- Espaces & bâtiments publics
- Santé et aide à la personne
- Respect & inclusion sociale
- Lieux de vie

Innovation et facteurs clés de succès

Le processus mis en place en Hesbaye est innovant par les méthodes d'implication des aînés, de l'autorité communale et des acteurs locaux qu'il développe.

Il permet en effet non seulement une concertation mais également une implication et une participation active de chacun aux différentes étapes de mise en place d'un plan d'action concernant les aînés. Par les méthodologies mises en place, il s'assure un réel ancrage auprès de son public cible ainsi que des travaux en accord avec les réalités locales.

Notons, enfin, que la constitution d'un tandem référent local assure une base solide au projet et permet, par conséquent, sa pérennité.

Contraintes

- L'étape de constitution d'un tandem référent local est cruciale au succès du processus. Cependant, sa constitution demande un fort engagement de chaque partie et n'est donc pas aisée.
- L'encodage et l'analyse des données récoltées demande beaucoup de temps.
- Une fois le projet bien ancré au niveau local, le GAL constate qu'il est parfois difficile de s'assurer que les participants comprennent tout l'intérêt de faire passer cette démarche à un niveau supra-communal. Mutualiser les actions peut parfois être complexe.
- Enfin, il est utile de tenir compte du fait que les processus WADA sont des projets de longue durée (5 ans).

Reproductibilité

Le processus « Wallonie Amie Des Aînés » a été conçu afin de pouvoir être reproduit dans de nombreuses villes wallonnes. Il fournit en effet aux porteurs de projets des outils et éclairages théoriques pouvant être employés sur différents territoires afin d'en faire émerger les particularités locales et supra-communales.

L'expérience du GAL Jesuishesbignon.be pourra être une ressource précieuse pour les acteurs, GAL et autres, souhaitant développer un projet similaire sur d'autres territoires.

Contact

Sigrid STEPHENNE
Chargée de mission Cohésion Sociale

Tél. : 019/ 33 85 80
Rue de la Fontaine 1
4250 GEER